

**Pour mieux dynamiter la SNCF !**

**RÉSISTEZ**



La loi adoptée par le parlement marque une régression sans précédent dans l'histoire du service public ferroviaire français.

Par une méthode alliant amateurisme et dogmatisme, nos gouvernants ont rayé d'un trait de plume 80 ans d'histoire de la SNCF sans rien prévoir pour remplacer ce qu'ils ont détruit.

Cette loi renvoie la plupart des sujets à la négociation de la Convention Collective Nationale ou à défaut à des décrets ou des ordonnances dont rien n'est dit à ce jour !

**Les conséquences seront forcément désastreuses.**

Le changement de nature de l'entreprise (d'EPIC en SA) empêche toute politique sérieuse d'investissement, c'est d'ailleurs le but avoué de ce changement.

Il en va de même de la reprise de la dette. Cette dette est une dette d'Etat et c'est à lui de l'assumer entièrement. Au lieu de cela, l'Etat n'en reprend qu'une partie et il le fait dans le cadre d'un plan qui est un véritable étranglement financier de SNCF Réseau !

- Qui peut croire qu'en empêchant SNCF Réseau d'investir dans la régénération et la maintenance l'état du réseau va s'améliorer ?
- Qui peut croire qu'en empêchant SNCF Mobilités d'investir dans la maintenance du matériel et les recrutements ô combien nécessaires, les pannes de matériel et suppressions de train pour manque de personnel seront moins fréquentes ?

C'est vers une dégradation majeure de la qualité de service que nous nous dirigeons.

La transformation de la nature de l'entreprise soulève par ailleurs des contradictions aujourd'hui insolubles :

- Comment des sociétés régies par les dispositions du Code de Commerce pourraient être détenues à 100% par l'Etat, alors que ces dispositions prévoient au minimum deux actionnaires ?
- Comment les personnels à Statut pourraient conserver une garantie d'emploi alors que les sociétés anonymes sont autorisées à licencier ?
- Dans le cadre des transferts de personnel, un certain nombre de garanties sont assurées pour 15 mois : et après ?

Pour les personnels contractuels (RH0254) la situation est encore plus incertaine : aujourd'hui, la loi adoptée va jusqu'à ignorer totalement leur existence. Ces cheminots, qui représentent 10% des effectifs du Groupe Public Ferroviaire, bénéficient de la plupart des dispositions statutaires et réglementaires en vigueur. Quelles seront leurs garanties demain, notamment en cas de transfert ? Aucune ! Ils seront directement soumis à la CCN, qui est aujourd'hui très loin d'être de haut niveau, n'en déplaise aux accompagnateurs qui ont signé ses premiers volets, en particulier celui sur l'organisation du temps de travail.



# REVENDIQUEZ

S'il est possible de négocier des évolutions qui améliorent les conditions sociales des salariés, une régression sociale ne peut que se combattre. Sans politique revendicative offensive et audacieuse, il n'y a pas de progrès social possible. Les tenants du « réalisme » ou du « pragmatisme », qui parlent en permanence de « limiter les dégâts » ne font dans les faits depuis des années qu'avaliser des régressions sociales.

Il faut en réalité partir des faits :

- Pas de politique du transport ferroviaire performante rationnelle et au service du public sans un pilotage public national et unifié.
- Pas de progrès social ni de service public sans un Statut protecteur pour ses agents.
- Pas d'ouverture à la concurrence qui n'abaisse pas les conditions sociales des salariés de la branche.

Les cheminots se sont mobilisés pour le retrait pur et simple du projet de loi. Ce projet était mauvais et dangereux et cette revendication était la seule juste. La loi a été votée : cela suffit-il à la rendre acceptable ? Bien évidemment non ! La seule revendication cohérente est donc son abrogation : c'est celle que porte FO Cheminots. Toute autre revendication revient à accepter la destruction de la SNCF et du service public.

# VOTEZ



En votant FO aux prochaines élections professionnelles, vous affirmez une position claire, qui est également la seule position vraiment réaliste pour le service public ferroviaire.

En votant FO vous voterez :

- Contre l'ouverture à la concurrence
- Pour une SNCF une et indivisible sous monopole d'Etat
- Pour l'abrogation de la loi pour un Nouveau Pacte Ferroviaire.

**Avec FO prenez votre destin en main, résistez, revendiquez, votez FO !**

**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
CSE SNCF  
2018 @**



**RÉSISTEZ,  
REVENDIQUEZ,  
VOTEZ**

*Cheminots* **FO**

[www.fo-cheminots.fr](http://www.fo-cheminots.fr)